

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



CDG50

Commission Administrative Paritaire - CDG50 - CAP
A

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Commission Administrative Paritaire

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 08:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 17:00 H





Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits			377
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	203	203
Nombre de votes exprimés	0	198	198
Nombre de votes blancs	0	5	5
Nombre de votes nuls	0	0	0
Taux de participation			53,85%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste CGT 50	25
	Liste FA-FPT 50	67
	Liste SNDGCT	66
	Liste CFDT 50	40

Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	5
Nombre de représentants suppléants à élire	5

Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{198}{5} = \boxed{39,6}$$

Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste CGT 50	25	0
Liste FA-FPT 50	67	1
Liste SNDGCT	66	1
Liste CFDT 50	40	1
Total des sièges attribués		3

3 sièges attribués au quotient

2 sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste CGT 50	25	0
Liste FA-FPT 50	33,5	1
Liste SNDGCT	33	0
Liste CFDT 50	20	0





Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Attribution du 2ème siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste CGT 50	25	0
Liste FA-FPT 50	22,33	0
Liste SNDGCT	33	1
Liste CFDT 50	20	0

Le 2ème siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Proclamation des résultats




Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste CGT 50	0
	Liste FA-FPT 50	2
	Liste SNDGCT	2
	Liste CFDT 50	1
Total		5

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs

de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

5 sièges titulaires à pourvoir - 5 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	2	Titulaire	Soizick KERMARREC	attaché principal
		Titulaire	Emilie CAPELLE	éducateur de jeunes enfants
		Suppléant	Emmanuelle SIOT	attaché territorial de conservation du patrimoine
		Suppléant	Ralph LUCAS	ingénieur principal
	2	Titulaire	Jérôme DESCHENES	DGS 2 000 à 10 000 habitants
		Titulaire	Agnès-Anne JOUBERT	DGS 40 000 à 80 000 habitants
		Suppléant	Guillaume PARIS	attaché
		Suppléant	Elodie HERGOUALCH	DGS adjoint 40 à 150 000 habitants
	1	Titulaire	Virginie RICHTER	DGS 2 000 à 10 000 habitants
		Suppléant	Virginie MEREY	attaché

Observations et signatures

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Paris, jeudi 8 décembre 2022

La Présidente,



Christine Lesouef

La Secrétaire,



Marlène Girod

Pour la CFDT Interco Manche,

Thierry Botella



Pour la CGT,



Véronique Lepotier

Pour la FA-FPT,

Christine Sanson

Pour le SNDGCT,



Jérôme Deschênes

Pour l'UNSA Territoriaux 50,



Hugues Simon

Pour la CFTC,

Denis Maurouard

Pour FO,



Franck Leconte